

12^e COURSE DE CÔTE NATIONALE VHC 2^{ème} MANCHE DE LA COUPE CATERHAM ST JEAN DU GARD – COL ST PIERRE 13-14-15 avril 2018

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côte

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALÈS sise - Pole Mécanique d'Alès
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES - 04 66 55 65 66 – 06 86 67 69 04
Site : <http://www.asa-ales.fr> Email : asa.ales30@yahoo.fr

Organise les 13-14-15 avril 2018 une compétition automobile internationale dénommée : 12^{ème} COURSE DE COTE NATIONALE VHC ST JEAN DU GARD – COL ST PIERRE

Cette compétition compte pour :

-Le Championnat de France de la Montagne VHC et pour le Challenge Indice de performance.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro en date du

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1 A. LE COMITE D'ORGANISATION

Bureau ASA Alès

Président	M. Frédéric ROSSEL	Licence n° 3954
Président délégué	M. Samuel TEISSIER	Licence n° 2010
Vice Président	M. Franck SAUMADE	Licence n°172406
Vice Président	M. Yannick TRIBES	Licence n°187790
Secrétaire	Mme Nathalie CHANTAGREL	Licence n° 9549
Secrétaire Adjointe	Mme Audrey JULIAN	Licence n°170779
Trésorier	M. Nicolas BARONI	Licence n°205725
Trésorière Adjointe	Mme Christine VILLALON	Licence n°42397

Ainsi que, M. Michel AIGUILLON ORTIZ, M. Nicolas BALDIT, M. Vincent BELTOISE, M. David BOULANGER, M. René BRUNET, M. Fabien DARDALHON, M. Jacky DWORACZEK, M. Damien GRAND, M. Jacques MARONCLE, M. Michel MOLINE, M. Vincent RAVEL, M. Michel VEZON, Mme Corinne MASSY, et les membres du comité l'organisation : Mme Edwige APARICIO, Mme Harmonie LARGUIER et Mme Fabienne ARNOUX et toute l'équipe technique de l'ASA d'Alès et l'Ecurie des Camisards

1.1P. OFFICIELS

Compétition internationale et nationale et VHC

F. F. S. A.
PERMIS D'ORGANISATION
N° 102
DATE 06/02/2018

Président du Collège des commissaires Sportifs	M. Bernard COUSIN	Licence n°59
Membres du Collège des commissaires Sportifs	M. Claude MARY	Licence n° 1622
Membres du Collège des commissaires Sportifs	M. Hervé BESSON	Licence n° 15183
Secrétaire du Collège des commissaires Sportifs	Michèle BASCOUL	Licence n°149759
Directeur de Course	M. Daniel BLANQUIN	Licence n°1941
Directeur de Course Adjoint (Parc du Haut	M. Nicolas BALDIT	Licence n°134045
Directeur de Course Adjoint (poste inter)	M. Alain SZAFARZYK	Licence n°4793
Directeur de Course Adjoint Convoi Ligne de départ	M. Franck MADER	Licence n°187564

Directeur de Course Adjoint Convoi Départ St Jean	Mme Nathalie CHANTAGREL	Licence n°9549
Secrétaire de la Direction de Course	Mme Martine VINCENT	Licence n°44420
Commissaire Technique Responsable VHC	M. Thierry GARBI	Licence n°16028
Commissaire Technique	M. Christian MANGEMATIN	Licence n°6507
Commissaire Technique en Responsable CATERHAM	M. Michel MOLINE	Licence n°9502
Responsable Chargés des relations avec les concurrents VHC	M. Jean Christophe LEROY	Licence n°5292
Chargés des relations avec les concurrents Coupe Caterham	M. Joël MARAINE	Licence n°2717
Médecin responsable	Dr Michel ROMIEU	Licence n°9031
Chargé de mise en place des moyens	M. Bruno PONS	
Responsable Chronométrage	M. Jean Paul DURAND	Licence n°27683
Chargé des relations avec la Presse	M. Jacques FURET	Licence n°223132
Responsable vérifications administratives	Mme Antonia DURAND	Licence n°203308
Responsable Départ Convois Moderne	M. Thierry LE FOLL	Licence n° 58387
En Charges des parcs d'assistance	M. Marcelino ZEFERINO	
Observateur délégué par la FFSA		Licence n°3257
Speaker	M. Jean Michel BAYEN	

1.2P. HORAIRES

- Mercredi 4 avril 2018 à 24:00 heures Clôture des engagements.
- Lundi 9 avril 2018 à 20:00 heures Publication de la liste des engagés.
- Vendredi 13 avril 2018 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 Espace Paulhan, Avenue de la Résistance, à St Jean du Gard, vérifications administratives
Coupe Caterham
- Vendredi 13 avril 2018 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 Structure Bonnal vérifications administratives
- Vendredi 13 avril 2018 de 10h00 à 12h30 et de 14h à 19h Vérifications Parc VHC camping le Petit baigneur à St Jean du Gard
- Coupe Caterham
- Vendredi 13 avril 2018 de 10h à 12h30 et de 14h à 19h Vérifications techniques structure Caterham à St Jean du Gard
- Vendredi 13 avril 2018 à 19:00 Briefing des concurrents Espace Paulhan
- Vendredi 13 avril 2018 à 19H30 1ère réunion du collège des commissaires sportifs Espace Paulhan à Saint Jean du Gard
- Vendredi 13 avril 2018 à 22 heures Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais,
- Samedi 14 avril 2018 à 10h à 15h Essais chronométrés. (VHC puis Coupe CATERHAM R300-Road Sport- Academy)

- Samedi 14 avril 2018 à 17h00, affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course.

Course

- 1^{ère} montée le samedi 14 avril 2018 à partir de 15H45, (VHC puis Coupe CATERHAM R300-Road Sport- Academy)
- 2^{ème} montée le dimanche 15 avril 2018 à partir de 8H30, (VHC puis Coupe CATERHAM R300-Road Sport- Academy)
- 3^{ème} montée le dimanche 15 avril 2018 à partir de 12h30, (VHC puis Coupe CATERHAM R300-Road Sport- Academy)

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

- Dimanche 15 avril 2018 Affichage des résultats provisoires après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé, à la Buvette de l'arrivée

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

- Réunion 1 : le vendredi 13 avril à 19h30, Mairie de St Jean du Gard
- Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VÉRIFICATIONS

Vérifications administratives

Vendredi 13 avril 2018 de 9 h 30 à 12h et de 13h30 à 18h30, Espace Paulhan, Avenue de la Résistance, à St Jean du Gard

Vérifications techniques

Vendredi 13 avril 2018 de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, PARC VHC route de Florac à St Jean du Gard.

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :

ROSSEL et Fils Peugeot St Jean du Gard, 188 Grand rue Tel : 06 77 77 77 72

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique PTH ou PTN

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le vendredi 13 avril 2018 à 19h30 Mairie de St Jean du Gard.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

jusqu'au 4 avril 2018 à 24 heures.

Les frais de participation sont fixés à 420 €, réduits à **220 €**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur

- Concurrents engagés au **CFM Challenge** : **185 €**, licenciés **Asa Alès** : - **35€ de remise** sur le tarif correspondant à leur statut.
- **COUPE Catheram** : le montant des engagements sera fixé par l'opérateur sous couvert d'un additif

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 100, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à **200 hors meeting caterham.**

Les groupes et classes admis sont précisés dans les REGLES SPECIFIQUES COURSES DE COTE VHC

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Numéro de course : Les pilotes inscrits Au championnat de France VHC se verront attribuer un numéro à l'année.

Coupe Caterham

-R300 de 400 à 499

-Academy / Road Sport de 500 à 599

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte

Publicité obligatoire voir additif n°1 de l'organisation

Publicité optionnelle, éventuellement communiquée ultérieurement par l'organisateur

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La Course de Côte Internationale – St Jean du Gard – Col St Pierre se déroulera sur le parcours suivant :

- **Route Départementale 260** – Corniche des Cévennes
- **Longueur** : 5 080 m
- **Dénivellation** : 346 m
- **Pentes moyenne et maximum** : Pente moyenne 6.6% - max. 8%
- **Lieu et altitude du départ** : Bannières alt. 244 m
- **Lieu et altitude de l'arrivée** : Chemin du Resses - Col St Pierre alt. 585 m

La course se déroulera en 3 montées. **Le classement final sera établi sur le meilleur temps réalisé au cours des trois montées.**

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

6.2P. ROUTE DE COURSE

Le départ est situé sur le CD 260, on y accède en convoi par les CD 907 puis 260.

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ :

- Convois : place Carnot devant le Temple
- Course : en amont de la ligne de départ

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés à St Jean du Gard pour les VHC au camping « le petit baigneur » Rd 907 pour la coupe Caterham Parking du Gardon au abord de la structure Bonnal

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé Col St Pierre dans la zone d'arrivée.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications à la salle des vérifications : Espace Paulhan, Avenue de la Résistance,
- pendant les essais et la course au parc départ : Place Carnot
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée Buvette de l'Ecurie des Camisards

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une (ou des) permanences (s) se tiendra (ont) :

- Lieu Salle du Mont Brion le vendredi 21 avril de 8h à 19h, Espace Paulhan, Avenue de la Résistance au point Presse durant le reste du week-end
- Téléphone permanence n° 06 86 78 72 87

Centre de secours le plus proche :

Lieu : la Glacière RD 907 St Jean du Gard. Téléphone n° 04 66 54 26 18

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE - BRIEFING

- Vendredi 13 avril 2018 à 20H00 Briefing des commissaires, Espace Paulhan, Avenue de la Résistance
- Vendredi 13 avril 2018 à 19h00, Briefing des pilotes Espace Paulhan, Avenue de la Résistance

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Le départ sera donné par feux tricolores.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture n'est pas *autorisé*

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

La course se déroulera en 3 montées. **Le classement final sera établi au cumul des 2 meilleures montées.**

Championnat de France VHC

les classements seront établis de la façon suivante

un classement séparé pour chacun des groupes 1.2.43.4.5.6/7 8/9 A et B (J1)

un classement séparé pour chacune des classes

un classement pour le challenge indice de performance

un classement séparé pour les voitures du groupe N . A (J2) qui ne devront jamais figurer au classement du championnat de France

Coupe Caterham

Un classement R300

Un classement Academy

Un classement Road Sport

ARTICLE 10P. PRIX

Tous les prix seront des trophées

-La remise des prix VHC se déroulera le 15 avril 2018 à 16H00 – Parc Concurrent Camping le Petit Baigneur

-La remise des prix Caterham se déroulera le 15 avril 2018 à 16H00 – Parc Concurrent structure Bonnal